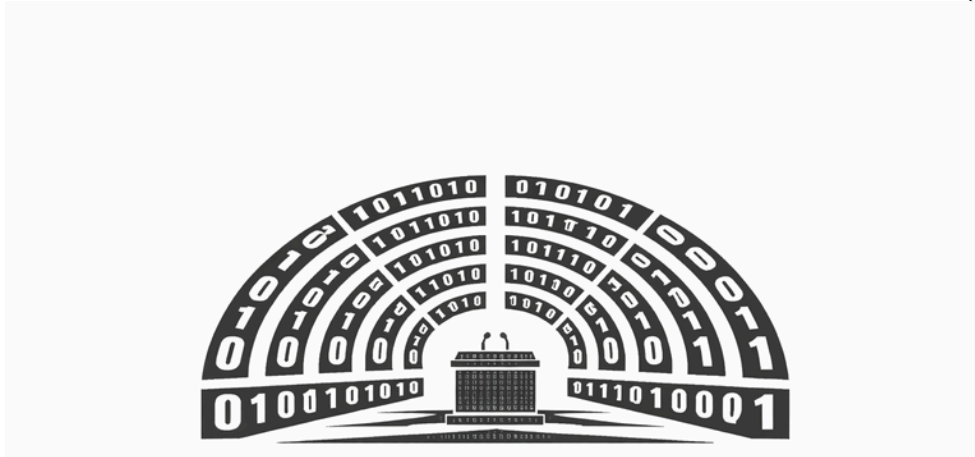


COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES
DOCTORANTS ET DOCTEURS D'ASSAS (ADDA)



Innovations sous contrôle : démocratie et numérique

3-4 Juin 2026

Inscription gratuite et obligatoire : adda.paris2@gmail.com

Université Paris-Panthéon-Assas - 87 rue Notre-Dame-des-Champs, Auditorium

*Sous la direction scientifique
d'Alexandre Marais et de Yann Aouidef*



1ER JOURNÉE DU MERCREDI 3 JUIN 2026
LES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES

9h00-9h30 : Accueil du public

9h30 : Propos introductifs par le professeur Bruno Deffains et Alexandre Marais

10h-12h : Table ronde 1 - Faire décider le peuple : entre démocratie « directe » et démocratie « représentative »

Raúl Magni-Berton, professeur de science politique, Université catholique de Lille (AnthropoLab-Ethics) : « Démocratie directe et démocratie délibérative: tensions théoriques et leçons empiriques »

Beverly Toudic, docteure en droit public, Université de Lille (CRDP-ERDP) : « Théorie fonctionnelle des conventions citoyennes »

Alexandre Marais, doctorant en science politique, Université Paris-Panthéon-Assas (CERSA) : « L'art de légiférer au consensus : regards croisés sur l'Ecclésiastique athénienne et l'Assemblée nationale française »

12h-14h : déjeuner

14h-16h : Table ronde 2 - Gouverner les dispositifs démocratiques : cadrer, encadrer, contester

Dimitri Courant, postdoctorant en science politique, Sciences Po Paris (CEVIPOF) : « Quand les citoyens contestent le cadre : Autonomie, méta-délibération et résistance dans les assemblées tirées au sort »

Marie Sissoko-Noblot, doctorante en droit public, Université Paris-Panthéon-Assas (Institut Michel Villey) : « Les dispositifs participatifs et délibératifs : le trompe-l'œil du contrôle »

Gabriel Gausseron, docteur en droit public, Université Paris-Panthéon-Assas (Institut Michel Villey) : « Tirage au sort et neutralisation de la volonté politique »

16h15-18h15 : Table ronde 3 - IA et Plateformes numériques : entre promesses et risques démocratiques

Bernard Reber, directeur de recherche au CNRS (CEVIPOF) : « Philosophie et ordre du discours. Le tournant IA : péril ou chance pour la délibération ? »

Louise Michel, doctorante en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Panthéon-Assas (CARISM) : « Les styles de modération et les politiques internes des groupes Gilets jaunes sur Facebook ».

2^{EME} JOURNÉE DU JEUDI 4 JUIN 2026
LES INNOVATIONS NUMÉRIQUES

14h00-14h15 : Accueil du public

14h15 : Propos introductif

14h30-15h30 : Bloc de présentation 1 - Gouvernance, Éthique et Régulation Algorithmique

Nora Majzoub, doctorante en droit, Université Paris-Panthéon-Assas : L'IA digne de confiance, risques et responsabilité.

Ioannis Koutsoumpinas, doctorant en droit, Université Paris-Panthéon-Assas : Vers un droit européen des algorithmes.

Raluca Onufreiciuc, avocate et doctorante en droit, Université Paris-Panthéon-Assas : Les enjeux de la transparence dans le déploiement.

Yackolley Amoussou-Guenou, maître de conférences en droit, Université Paris-Panthéon-Assas (Chaire Blockchain Polytechnique) : Régulation et maîtrise des risques.

15h30-16h : Table ronde 1 des intervenants du bloc 1 - Standardiser la confiance : du Code informatique au Code juridique

16h-16h30 : Pause

16h30-17h15 : Bloc 2 - Enjeux Socio-Politiques et Épistémologie de l'IA

Louis Perez, postdoctorant en droit et science politique, Université Paris-Panthéon-Assas : L'IA comme potentiel projet anti-démocratique.

Bilal Lamsili, doctorant en informatique, EFREI : L'explicabilité technique comme pilier de la compréhension.

Jimmy Kolbe André, doctorant en sociologie juridique, Université Paris-Panthéon-Assas : Mutation des pratiques de recherche et sociologie juridique à l'ère de l'IA générative.

17h15-17h45 : Table ronde 2 des intervenants du bloc 2 - L'IA face à la Société : Pouvoir, Savoir et Légitimité